



Caulnes

BULLETIN MUNICIPAL

Mai 2014 - N° 101



Le Conseil Municipal

Les élus suite au scrutin du 23 mars 2014

(de gauche à droite)

1er rang : Marie-Paule GUILLEMOT, Pierrette LEBRETON, Henri FRÈRE, Jean-Louis CHALOIS,
Christelle OUICE - SÉCARDIN, Patricia BOUGAULT, André DUPAS

2ème rang : Jean-Paul DESRIAC, Nicole RENAUD, Marina LE MOAL, Maryline CHOUX, Hubert CHOLET

3ème rang : Jean-Yves NOGUES, Hubert GUÉRIN, Marie GUILLOU, David MAILLARD
Gérard MURGALÉ, Dominique BRIAND, Marylène BERHAULT

Permanences de la municipalité à la Mairie de Caulnes

M. Jean-Louis CHALOIS	Maire	Lundi, mardi, mercredi, jeudi 9 h à 12 h.
M^{me} Christelle OUICE-SECARDIN	1^{ère} adjointe Affaires scolaires et périscolaires Petite enfance et jeunesse Mission locale Affaires culturelles - Médiathèque Fête de la musique Organisation des cérémonies	Jeudi 14 h à 16 h et sur rendez-vous dans la semaine
M. Henri FRÈRE	2^{ème} adjoint Voirie urbaine Bâtiments communaux Sports Affaires sociales Elections	Mardi, mercredi, jeudi, vendredi 9 h à 12 h
M^{me} Pierrette LEBRETON	3^{ème} adjointe Urbanisme Fleurissement Cimetière	Mardi 10 h à 12 h, Vendredi 10 h à 12 h
M. André DUPAS	4^{ème} adjoint Affaires foncières Aménagement rural Voirie rurale et communautaire Relations avec les organismes agricoles	Mercredi 9 h à 12 h
M^{me} Patricia BOUGAULT	5^{ème} adjointe Développement commercial Développement durable SMICTOM Associations (calendrier des fêtes)	Mardi 14 h à 16 h
M^{me} Marie-Paule GUILLEMOT	Conseillère municipale déléguée Gestion des bâtiments communaux Citoyenneté (litiges administrés, animaux errants ...) Tourisme	

Réunion de coordination de la municipalité

Maire, adjoints, conseillère municipale déléguée et directrice des services :

Tous les mercredis de 14 h à 17 h

Mairie de Caulnes - 11 Place de la mairie - 22350 CAULNES

Tél. : 02 96 88 70 30 - Fax. : 02 96 88 70 35

Courriel : mairie.caulnes@wanadoo.fr - Site Internet : caulnes.pagesperso-orange.fr

Ouverture du secrétariat de la mairie :

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 13 h et de 13 h 30 à 18 h

Le samedi, de 9 h à 12 h 30

Journal d'informations trimestriel gratuit distribué à toutes les familles de la commune.

Directeur de la publication : M. CHALOIS Jean-Louis, Maire.

Rédaction, mise en page et photos : Mairie de Caulnes.

Membres de la Commission Informations - Communication : Mesdames Christelle OUICE-SECARDIN, Marylène BERHAULT, Marina LE MOAL

Messieurs Henri FRERE, André DUPAS, David MAILLARD

Agent Administratif référent : Madame BUCHON

Impression : Imprimerie Mévennaise - St-Méen.

Tirage : 1200 exemplaires sur papier mat 90g.

Chères Caulnaises, chers Caulnais,

Un mois après son installation, le nouveau Conseil Municipal a procédé, lors de la séance publique du mardi 29 Avril 2014, au vote de ses différents budgets. Ils ont tous été votés à l'unanimité des conseillers présents.

Le budget «**assainissement collectif**» (460 000 €) dégage une somme de 168 000 € pour des travaux. Cette somme servira à financer des travaux de rénovation des réseaux au fur et à mesure que la commune va refaire des rues.

Le **budget principal** de la commune a été voté, en équilibre, sans recours à l'emprunt, avec les montants suivants :

- **Fonctionnement** : 1 277 168 €
- **Investissement** : 1 940 349 €

En section investissement, en retranchant la somme correspondant aux opérations financières (1 512 961 € dont 200 000 € pour le remboursement d'un prêt relais), c'est en réalité un financement total de 427 388 € qui est prévu pour les travaux, achat de terrains, achat de matériels.

Citons les projets nouveaux :

- 100 000 € pour des **travaux de voirie** dans le cadre d'un marché signé avec l'Entreprise Eurovia en 2011. Ce programme comprend :

- La voirie définitive de la Résidence des Peupliers, de la placette du Clossay.
- La réfection du carrefour à l'entrée du stade.
- L'aménagement de la rue de la Cornière.

Cette tranche de travaux devrait être réalisée dans le courant des mois de juin ou juillet, ou au plus tard en septembre.

- 15 000 € pour l'**achat d'un terrain au Hirel**.
- 26 000 € pour l'**achat de matériels** (photocopieurs et stores pour le groupe scolaire, 1 ordinateur portable pour la mairie, 1 motofraise et 1 fourgonnette pour les services techniques).
- 30 000 € pour le remplacement intégral de la **verrière de l'école élémentaire**.
- 6 000 € pour la **mise aux normes** du paratonnerre de l'église et la réparation de l'anse centrale d'une cloche.
- 6 000 € pour l'étude de l'**extension de la zone des Gantelets** (révision du PLU).
- 6 000 € pour la **réfection d'un logement communal** situé dans le bâtiment dit «du couvent».
- 6 000 € pour la poursuite des **reprises de concessions au cimetière**.
- 3 700 € pour la rehausse de la **clôture du terrain de tennis**.
- 2 000 € pour une première partie du **numérotage postal des maisons en campagne**.

Avec ce budget 2014, la commune marque une pause dans ses investissements.

Le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, pour un maintien des taux des taxes locales (Taxe Habitation à 14,11 %, Taxe sur le Foncier bâti à 15,74 % et Taxe sur le Foncier non bâti à 47,25 %). Avec ces taux le produit des recettes fiscales attendu pour l'année 2014 s'élève à 564 726 €.

.../...

Il n'y avait d'ailleurs aucune raison de les faire évoluer à la hausse et ce pour **quatre raisons principales** :

- Les investissements importants sont désormais réalisés.
- La commune possède, à ce jour, une réserve foncière qui lui ouvre toutes les perspectives possibles de développement.
- Dès 2016, l'endettement de la commune reviendra à un niveau très en deçà de la moyenne départementale et régionale en ce qui concerne le ratio - montant de la dette par habitant -
- L'augmentation régulière de la population de la commune fera croître, chaque année, le produit de ses recettes fiscales. Le permis d'aménager de l'extension du Domaine du Fougeray va être déposé prochainement.

Au cours du mandat précédent, les taux des taxes locales n'ont fait l'objet d'une augmentation qu'une seule fois en 2011 (+ 1,5 %).

L'objectif de les maintenir à leur niveau actuel, tout au long de ce nouveau mandat, est tout à fait réalisable en :

- Continuant à maîtriser les dépenses de fonctionnement.
- S'engageant dans une démarche de mutualisation au niveau de la Communauté de Communes.

Toutes les mutualisations sont possibles à condition qu'elles soient pertinentes, qu'elles amènent à une meilleure gestion des services et qu'elles apportent les réponses les plus adaptées aux besoins de la population.

Ce processus de mutualisation contribuera à l'inévitable obligation de moderniser et simplifier notre organisation administrative et sera utile pour continuer à dégager des capacités d'investissement.

Ce mouvement nécessitera une approche volontariste des élus.

Bien cordialement,

Jean-Louis CHALOIS
Maire de CAULNES

Point sur la déviation de l'agglomération de Caulnes.

La **commission communale d'aménagement foncier** (CCAF) s'est réunie le lundi 17 Mars 2014 à la mairie de Caulnes.

Au cours de cette réunion, la CCAF a approuvé, à l'unanimité des membres présents :

- La grille de classement des terres.
- Le classement et l'évaluation des parcelles comprises dans le périmètre du remembrement.
- Le dossier de consultation des propriétaires sur le classement et l'évaluation des parcelles.

Concernant ce dernier point, la **consultation se déroulera en mairie du 27 mai 2014 au 30 juin 2014**. A partir de ce classement des parcelles, le cabinet de géomètre pourra travailler à une proposition de remembrement autour de la future emprise de la déviation.

INFORMATIONS MUNICIPALES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance publique du
29 Janvier 2014**

Etaient présents

CHALOIS Jean-Louis, Maire,
OUICE-SECARDIN Christelle, RAGOT Joseph, FRERE Henri,
LEBRETON Pierrette, DUPAS André, Adjoints au Maire.
BERHAULT Marylène, BIHAN Germaine, BOUGAULT Patricia,
BRIAND Dominique, CHOLET Hubert, DESRIAC Jean-Paul,
GUERIN Hubert, GUILLEMOT Marie-Paule, MAILLARD Louis,
MURGALE Gérard, NOGUES Jean-Yves, RENAULT Sandra,
SEROT Laurence.

TERRAIN DE FOOTBALL EN GAZON SYNTHETIQUE – Demande de subvention DETR - 2^{ème} demande

Monsieur le Maire rappelle qu'un dossier de demande de financement DETR a été adressé le 28 février 2013 à la Préfecture. Ce dossier a fait l'objet d'un accusé de réception en date du 4 mars 2013. A ce jour, les travaux ne sont pas terminés et le projet a été modifié (suppression de la piste d'athlétisme). Le Conseil Municipal sollicite à nouveau un financement DETR (ETAT) pour cet investissement qui s'inscrit dans un cadre intercommunal. En effet, les jeunes de toutes les communes du Canton sont regroupés en association, le GPYC. Ce groupement de Jeunes est donc unique sur le territoire de la Communauté de Communes. Ces jeunes footballeurs sont accueillis, encadrés, et formés par une équipe de bénévoles intercommunale. Cet investissement répond à un besoin au niveau de tout le territoire communautaire, ce qui a justifié un fonds de concours de la Communauté de Communes.

TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHETIQUE – Financement du Conseil Général dans le cadre du Contrat de Territoire – 75 600.00 € – Actualisation du plan de financement

Vu la clause de revoyure du Contrat de Territoire de la Communauté de Communes du Pays de Caulnes, le Conseil Municipal :

- Sollicite une subvention de **75 600 €** au titre du Contrat de Territoire,
- Actualise le plan de financement :

Dépenses

Terrain catégorie 5 (105 x 68)	531 624.20
Clôture de protection	22 058.09
Eclairage SDE (140 000 x 50 %)	70 000
Etude géotechnique	4 950.00
Mission SPS	1 350.00
Frais de géomètre levé topo	727.32
Maîtrise d'œuvre	15 825.00
TOTAL HT	646 534.61

Recettes

Conseil Général (Contrat de territoire 630 000 x 12%) - Accord	75 600.00
CNDS (15 %) Demande en cours	
FAFA Fédération Football Amateur - Accord	30 000.00
Conseil Régional – Accord	100 000.00
Communauté de Communes (Groupement des Jeunes) - Accord	100 000.00
COMMUNE DE CAULNES - autofinancement	340 934,61

DOMAINE DU FOUGERAY – lot 1 : avenants : - 18 608.00 €

Vu l'avenant présenté n° 3, d'un montant à soustraire de 18 608.00 € HT,

Vu le marché initial d'un montant de 472 937.55 € HT
Le Conseil Municipal dit que le nouveau montant du marché SETAP (lot n° 1) s'établit :

Marché initial	472 937.55
Avenant en soustraction	18 608.00
Nouveau montant du marché HT	454 329.55

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CAULNES – convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la réfection de la voirie urbaine – rue de La Chauvetais et Village de la Chauvetais

Le programme voirie communautaire 2014 comporte la voie communale dite « la Chauvetais » dont une partie se situe dans le périmètre aggloméré de la commune de Caulnes (continuité d'urbanisation) et à ce titre relève de la compétence communale.

La Communauté de Communes va réaliser les travaux et la Commune de Caulnes remboursera la Communauté de Communes.

CIMETIERE – rétrocession d'une concession à Madame Karmia BARBE

Vu la concession acquise en 1977 pour une durée de 50 ans au prix de 85.75 euros (28.58 euros pour le CCAS non remboursable et 57.17 euros pour la Commune de Caulnes),

Vu la proposition de rétrocession à la commune faite par Madame Karmia BARBE 37 rue de Dinan à Caulnes, le Conseil Municipal :

- Autorise la rétrocession à la commune de la concession.
- Rembourse à Madame Karmia BARBE la somme de 14.86 euros :
57.17 /50 X 13 années restant = **14.86 euros.**

EMPRUNTS – garantie d'emprunt pour le futur EHPAD de Caulnes – 7 324 516 € x 20 % = 1 464 903.20 € – durée 30 ans –

Vu la construction du nouvel EHPAD de Caulnes pour un montant de 10 706 146 € HT,
Vu le plan de financement transmis par Madame LECLERC, Directrice de l'Etablissement,
Le Conseil Municipal de la commune de Caulnes accorde sa garantie à hauteur de 20 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 7 324 516 € souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.
Ce prêt constitué de 2 lignes du Prêt est destiné à financer la construction du nouvel EHPAD de Caulnes.

BANQUE ALIMENTAIRE – participation de la commune pour l'année 2013 – 125 €

Vu le bilan de la Banque Alimentaire pour l'année 2013, le Conseil Municipal verse la participation de la commune pour un montant de 125.00 €.

MATERIEL SERVICES TECHNIQUES - achat d'un véhicule d'occasion –

Vu les besoins de véhicule des services techniques de la commune,
Vu la proposition du Garage LEGALLAIS à Caulnes,
Le Conseil Municipal décide l'achat d'un fourgon auprès des Ets LEGALLAIS à Caulnes pour un montant de 4 200 € (reprise de l'ancien véhicule communal : 200 €).

BAUX COMMUNAUX TERRES AGRICOLES – convention SAFER – Résiliation du bail pour les prairies de Boutron – 9 ha 74 a 87 ca.

Vu la convention COMMUNE/SAFER réglant les modalités de bail précaire des terres communales,
Le Conseil Municipal demande à la SAFER la **résiliation des baux précaires Commune/SAFER concernant les prairies de Boutron – 9ha 74a 87ca.**
La Commune ayant décidé de vendre ces parcelles : C.160-161-162-163-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-189-190-191-192-193-209-211-

BIENS COMMUNAUX – vente de parcelles communales rue de la Gare –

L'Office Notarial de Caulnes a saisi le Conseil Municipal pour étudier un projet de construction d'une maison individuelle rue de la Gare à Caulnes (parcelles 115 et 356 situées près du Monument aux Morts – Propriétaires Famille MAINGUY-TADIER – classée UA au PLU).

Ces deux parcelles n'ont pas d'accès à la voie publique.

Afin de permettre la réalisation de ce projet, le Conseil Municipal :

- Accepte la vente d'une **partie de la parcelle 355** pour une surface d'environ 100 m²,
- Accepte la vente d'une **bande de 5 m de large** sur le terrain du monument aux morts pour accéder à la parcelle 115.

- Dit qu'au vu de l'article L.141.3 du Code de la voirie routière, il ne sera pas procédé à une enquête publique. En effet, le terrain sur lequel est implanté le monument aux Morts n'est pas utilisé par la population Caulnaise, ni pour du stationnement, ni comme espace public.
- Propose le prix de **25 euros le m²** et sollicite l'avis de France Domaine.
- Dit que les surfaces seront établies par un document d'arpentage à la charge du demandeur.

**Séance publique du
21 Mars 2014**

Pouvoir : André DUPAS a donné pouvoir à Joseph RAGOT

BUDGETS 2013 – APPROBATION DES COMPTES DE GESTION (Comptable du Trésor) et COMPTES ADMINISTRATIFS (Monsieur le Maire)

Le Conseil Municipal, vote à l'unanimité les résultats des différents budgets communaux

COMPTES 2013 – résultats de clôture

DOMAINE DU FOUGERAY 1^{ère} tranche

	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	122 103.70	213 541.47	+ 91 437.77

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

	Dépenses	Recettes	Solde global
Fonctionnement	28 779.81	30 824.62	+ 2 044.81

ASSAINISSEMENT

	Dépenses	Recettes	Solde par section
Fonctionnement	246 096.78	282 724.86	+ 36 628.08
Investissement	198 597.56	243 139.26	+ 44 541.70
Excédent global			+ 81 169.78

BUDGET GENERAL

	Dépenses	Recettes	Solde par section
Fonctionnement	1 469 014.22	2 140 462.23	671 448.01
Investissement	3 733 220.79	2 614 260.56	- 1 118 960.23
Déficit global			- 447 512.22
Reports 2013 Investissement	77 146.00	393 857.00	+ 316 711.00
Total			- 130 801.22

VENTE 4 LOTS RUE DU 19 MARS 1962

	Dépenses	Recettes	Solde global
Fonctionnement	4.23	4.23	0

BUDGET PRIMITIF 2014 – autorisation de paiement de factures avant le vote du budget primitif 2014

Vu les dépenses engagées en 2013 concernant la réalisation d'un terrain de football en gazon synthétique et les restes à réaliser insuffisants au 31 décembre 2013,

Vu le contrat signé pour la révision accélérée du PLU en date du 15 novembre 2013 et les restes à réaliser insuffisants au 31 décembre 2013,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Dit que les crédits suivants seront inscrits au Budget Primitif 2014 :

TERRAIN DE FOOT BALL EN GAZON SYNTHETIQUE	
Article 2041582 - 223	10 000.00
Article 2312-223	70 000.00

REVISION ACCELEREE DU PLU	
Article 202-208	6 000.00

BAUX COMMUNAUX – LOCATION D'UNE PARCELLE DE TERRE AGRICOLE A MONSIEUR HUBERT GUERIN – La Ville Avenant – Parcelle située à l'Ecotay - cadastrée ZK 62 - 7 802 m2 dans le cadre d'un bail précaire

Le Conseil Municipal (Monsieur Hubert GUERIN n'a pas pris part à la délibération) décide de louer une parcelle de terre agricole à Monsieur Hubert GUERIN La Ville Avenant à Caulnes aux conditions suivantes à compter du 1^{er} janvier 2014 :

BAIL PRECAIRE

**Parcelle ZK 62 - 7 802 m2 – l'Ecotay
5 quintaux l'hectare + taxes foncières**

GRDF - PROJET GAZPAR – Convention COMMUNE/GRDF – Installation d'équipements de télé relève des compteurs en hauteur sur des bâtiments communaux

Objet de la convention GRDF proposée par GRDF :

Depuis plusieurs années, les attentes des clients et des fournisseurs, relayées par les autorités concédantes et les associations, s'expriment en faveur d'une plus grande fiabilité du comptage, d'une augmentation de la fréquence des relevés pour une meilleure maîtrise des consommations, de la mise à disposition de données pour une facturation systématique sur index réels. Dans le même temps, les progrès technologiques offrent de nouvelles possibilités pour mieux suivre la consommation des clients et rapatrier leurs index de consommation.

A ce titre GRDF a sollicité la Ville de Caulnes afin de convenir d'une convention de partenariat en vue de faciliter l'accueil sur son périmètre des équipements techniques nécessaires au déploiement de ce projet d'efficacité énergétique : le projet «Compteurs Communicants Gaz ».

Le Conseil Municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour l'installation et l'hébergement d'équipement de télé relève en hauteur.
- Propose les bâtiments communaux suivants :
 - . Ateliers municipaux rue de Broons, Eglise, Mairie
 - . Résidence les Moissons.

LOGEMENTS SOCIAUX CONSTRUIES PAR LA S.A. La Rance - Construction de 3 logements sur le site de la Châtaigneraie

Vu le projet de construction de 3 logements par la S.A. La Rance de Saint Malo sur le site de la Châtaigneraie,

Le Conseil Municipal :

- Donne son accord pour la construction de 3 logements sociaux,
- Dit que la viabilisation restant à réaliser sera à la charge de la Sté S.A. La Rance,
- Donne son accord pour le versement à la Commune par la Sté La Rance d'une somme de 7 500 € HT.

SUBVENTIONS - Association KIWANIS – 100 €

Le Conseil Municipal autorise le versement d'une subvention de 100 € à l'Association KIWANIS pour l'année 2014 (inscription aux Joutes Nautiques annuelles).

TARIFS GARDERIE DU SOIR – mise en place d'un tarif pour dépassement des horaires – 10 euros par famille, par jour et par ¼ heure de dépassement à compter du 12 mai 2014.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire concernant les horaires de la garderie du soir (fermeture à 19 heures),

Vu les dépassements d'horaires constatés,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote un tarif supplémentaire pour toute famille ne respectant pas l'horaire de fermeture de la garderie : **10 euros par famille, par jour et par ¼ heure de dépassement.**

INFORMATIONS

- **Numérotation des maisons dans les villages de la Commune – Demande de LA POSTE.**
- **Décret 2014.150 du 13 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Côtes d'Armor.**
- **DDTM : Achèvement des missions ATESAT – Courrier de la Préfecture. Mise en place d'un « Conseil rénové des Territoires » dont les modalités seront précisées prochainement. (courrier. DDTM : demande d'information concernant le terrain RFF (7 340 m2 restant).**
- **Bâtiments Ville Gate : prise en charge de l'entretien.**
- **Visite du bâtiment attenant au Presbytère – Samedi 22 mars à 10 heures.**

**Séance publique du
10 Avril 2014**

Etaient présents

CHALOIS Jean-Louis, Maire,

OUICE-SECARDIN Christelle, FRERE Henri, DUPAS André, BOUGAULT Patricia Adjoints au Maire.

GUILLEMOT Marie-Paule, Conseillère Municipale déléguée.

BERHAULT Marylène, BRIAND Dominique, CHOLET Hubert, CHOUX Maryline, DESRIAC Jean-Paul, GUERIN Hubert, GUILLOU

Marie, LE MOAL Marina, MAILLARD David, MURGALE Gérard, NOGUES Jean-Yves, RENAUD Nicole.

Pouvoir : Pierrette LEBRETON, Adjointe a donné pouvoir à Jean-Louis CHALOIS.

CONSTITUTION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire propose de constituer des commissions communales de travail et de désigner les personnes qui seront appelées à siéger. Monsieur le Maire est Président de droit.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de désigner les personnes suivantes dans les différents groupes de travail :

COMMISSION DES FINANCES	Jean-Louis CHALOIS, Maire Christelle OUICE-SECARDIN - Dominique BRIAND Jean-Paul DESRIAC - David MAILLARD
AFFAIRES FONCIERES, CHEMINS d'EXPLOITATION, RELATIONS AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS (comice, Féco-dec, GDS)	André DUPAS Vice-Président Hubert CHOLET - Jean-Paul DESRIAC Hubert GUERIN - Marie-Paule GUILLEMOT Jean-Yves NOGUES
BATIMENTS COMMUNAUX - VOIRIE URBAINE SECURITE ROUTIERE	Henri FRERE Vice-Président André DUPAS - Marina LE MOAL Pierrette LEBRETON
SPORTS (football, Petit Poucet, Circuits Randonnées, Kiwanis)	Henri FRERE Vice-Président Dominique BRIAND - Hubert CHOLET
AFFAIRES SCOLAIRES, PERISCOLAIRES, CULTURELLES (Fête de la musique, Kaonia, Chorales) JEUNESSE (Journée de la Citoyenneté)	Christelle OUICE-SECARDIN, Vice-Présidente Marylène BERHAULT - Maryline CHOUX Marie GUILLOU - Marina LE MOAL Nicole RENAUD
URBANISME (Permis construire, déclarations préalables, lotissements, PLU) FLEURISSEMENT - CADRE DE VIE – DECORATIONS FIN ANNEE .	Pierrette LEBRETON Vice-Présidente Marie-Paule GUILLEMOT - Gérard MURGALE Nicole RENAUD
INFORMATION – COMMUNICATION (Bulletin, site Internet)	Jean-Louis CHALOIS, Maire Christelle OUICE-SECARDIN - Henri FRERE André DUPAS - Marylène BERHAULT Marina LE MOAL - David MAILLARD
SMICTOM ORDURES MENAGERES DEVELOPPEMENT COMMERCIAL (Scot, aménagement après déviation...) DEVELOPPEMENT DURABLE . Restaurant scolaire : circuits courts, produits locaux, 20 % alimentation bio. . Aménagement zone verte avec les 2 techniciens de Breiz Bocage . Economies d'énergies : suivi des consommations avec Info Energie Pays de Dinan . Filière bois – SCIC Energies – Chaudière bois pour bâtiments communaux. ASSOCIATIONS : calendrier des fêtes	Patricia BOUGAULT, Vice-Présidente Marylène BERHAULT - Maryline CHOUX Jean-Yves NOGUES - David MAILLARD Gérard MURGALE

ELECTION DES DELEGUES POUR LES ORGANISMES EXTERIEURS ET LES ORGANISMES COMMUNAUX

Le Conseil Municipal, par un vote à bulletin secret a procédé à l'élection des délégués :

DELEGUES POUR ORGANISMES EXTERIEURS		
SAEP Caulnes Rance communes de Caulnes, Guitté, St Jouan de l'Isle, La Chapelle Blanche et Guenroc	2 titulaires	Jean-Paul DESRIAC 18 voix Gérard MURGALE 19 voix
SDE (Syndicat Départemental de l'Energie)	1 titulaire 1 suppléant	Dominique BRIAND 19 voix Jean-Yves NOGUES 19 voix
Conseil d'Administration MAISON de RETRAITE	Le Maire 2 titulaires	Henri FRERE 19 voix Marie-Paule GUILLEMOT 19 voix
Conseil d'Administration LYCEE AGRICOLE	1 titulaire 1 suppléant	Jean-Louis CHALOIS 19 voix Marie-Paule GUILLEMOT 19 voix
Conseil Intérieur LYCEE AGRICOLE	1 titulaire 1 suppléant	Hubert GUERIN 19 voix Gérard MURGALE 19 voix
Conseil d'Exploitation LYCEE AGRICOLE	1 titulaire	Jean-Yves NOGUES 19 voix
Conseil Hygiène et Sécurité LYCEE AGRICOLE	1 titulaire	Hubert GUERIN 19 voix
SMICTOM	3 titulaires	Patricia BOUGAULT 19 voix David MAILLARD 19 voix Marylène BERHAULT 19 voix
CNAS Comité National Action Sociale	1 titulaire	Jean-Louis CHALOIS 19 voix
DEFENSE NATIONALE	1 correspondant	Henri FRERE 19 voix
MISSION LOCALE	1 référent	Christelle OUICE-SECARDIN 19 voix
DELEGUES AUX ORGANISMES COMMUNAUX		
CAISSE DES ECOLES	2 titulaires	Christelle OUICE-SECARDIN 19 voix Marina LE MOAL 19 voix
CONSEIL D'ECOLE	2 titulaires	Jean-Louis CHALOIS 19 voix Christelle OUICE-SECARDIN 19 voix
CCAS	5 titulaires	Henri FRERE 19 voix Marie-Paule GUILLEMOT 19 voix Marina LE MOAL 19 voix Hubert CHOLET 19 voix Maryline CHOUX 19 voix
COMMISSION APPEL OFFRES	Le Maire 3 titulaires 3 suppléants	Marylène BERHAULT 19 voix Patricia BOUGAULT 19 voix David MAILLARD 19 voix André DUPAS 19 voix Hubert GUERIN 19 voix Gérard MURGALE 19 voix

BIENS COMMUNAUX – Domaine privé communal – vente d'un terrain nu à Monsieur et Madame HERVE domiciliés

Résidence les Peupliers - 31 euros le m2

Vu la demande faite par Monsieur et Madame HERVE domiciliés Résidence les Peupliers d'acquérir une parcelle communale près de leur propriété,

Vu le classement de la parcelle au PLU : zonage UB terrain constructible, afin de permettre la réalisation de ce projet, le Conseil Municipal :

- Accepte la vente d'une **partie de la parcelle 1440, classée UB au PLU.**
- Propose le prix de **31 euros le m2** et sollicite l'avis de France Domaine.
- Dit que les surfaces seront établies par un document d'arpentage à la charge du demandeur,
- Désigne l'Office Notarial LAME/LEPINE/LAUBE pour établir les actes correspondants aux frais du demandeur,

INFORMATIONS

- **Informations sur la révision allégée du PLU en cours : Extension Zone des Gantelets.**
- **Verrière Ecole Élémentaire – le Conseil Municipal décide de solliciter un architecte dans le but de remplacer intégralement la verrière existante**

**Séance publique du
29 Avril 2014**

Pouvoir : Henri FRERE, Adjoint, a donné pouvoir à Jean-Louis CHALOIS.

Absent excusé : Dominique BRIAND.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2014

(Votés à l'unanimité)

Voir feuille jointe pour le budget général.

Vote des taux d'imposition : inchangés par rapport à 2013.

Budget Général

Section de fonctionnement 1 810 464.00
(dont 533 296 euros virement à la section d'investissement)

Section d'investissement 1 986 159.00
(Sans emprunt en 2014)

Budget Assainissement

Section de fonctionnement 187 000.00
(dont 21 408 virement à la section d'investissement)

Section d'investissement 272 578.00

Lotissement du Fougeray 1^{ère} tranche

(fin des travaux)

Section de fonctionnement 171 438.00

ALSH du mercredi

Section de fonctionnement 24 588.00

LIGNE DE TRESORERIE – renouvellement pour un an

Accord du Conseil Municipal pour le renouvellement d'une ligne de trésorerie de 600 000 euros auprès du Crédit Agricole aux conditions suivantes :

- Euribor 3 mois moyenné + marge de 1.90 % - Commission d'engagement : 0.25 % - Exemple mars 2014 : 2.21 %

INDEMNITE DE CONSEIL ET DE CONFECTION DES BUDGETS

Accord pour le versement annuel de l'indemnité de conseil et de confection des budgets à Monsieur le Comptable du Trésor de Broons.

PERSONNEL COMMUNAL – Service Administratif - Avancements de grade

Accord du Conseil Municipal pour la création de 2 postes au service administratif correspondant à des avancements de grade :

- **1 poste Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe** qui sera occupé par Madame Jannick BUCHON à compter du 5 Février 2014.
- **1 poste Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe** qui sera occupé par Madame Solène SAMSON à compter du 1^{er} janvier 2014.

INFORMATIONS

- **Préparation de projets futurs** :
 - . visite de la « zone verte » et des espaces boisés communaux : le samedi 17 mai à 9h30. RDV terrain de football.
 - . visite du groupe scolaire – date à fixer.
- **Déviati on de l'agglomération** : Avis de consultation des propriétaires fonciers sur la reconnaissance, le classement et l'évaluation des propriétés du mardi 27.5.2014 au lundi 30.6.2014.
- **Renouvellement de la commission communale d'aménagement foncier** (Conseil Municipal du 27 mai 2014)
- **Verrière de l'école élémentaire** : rencontre avec Monsieur BUCAILLE, architecte.
- **Renforcement ERDF** entre le barrage ERDF et la zone des Gantelets.
- **Prochain conseil municipal** le mardi 27 mai 2014 à 20 heures.
- **Commission bulletin municipal** – convocation pour le 13.5.2014.
- **Cérémonie Armistice du 8 mai 1945** - Cérémonie aux monuments aux morts le 8 mai à 11h15.

URBANISME

Membres de la commission urbanisme :

Mesdames LEBRETON, GUILLEMOT, RENAUD et Monsieur MURGALÉ.

Agent Administratif référent : Madame Valérie NOGUES

➤ **Liste des dossiers déposés en mairie. Certains peuvent être en cours d'instruction, et de ce fait non consultables par le public. Au moment de l'édition de ce bulletin, certains demandeurs ont déjà reçu l'avis favorable ou défavorable à leur demande.**

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Mr BLANC Johann et Mme HAOUISÉE Caroline, 14 rue d'Yvignac la Tour, extension maison.

Mr BRICHON Olivier et Mme LAMARRE Rachel, Clémiclé, bâtiment annexe et carport.

YOKILOCLE, rue du 19 mars 1962, création d'un showroom.

Mr et Mme SEROT Charly, L'écoublière, quai d'embarquement et hangar de compostage avec local centrifugeuse.

Mr BRINZA Gabriel, La ville es Villandre, rénovation maison.

Mr GICQUEL Grégory et Mme GUERIN Caroline, Le Haut Breuil, rénovation maison.

Mr et Mme MOREL Michel, 45 rue de Dinan, extension maison.

DEMANDES DE DECLARATION PRÉALABLE

Mr et Mme MAUGIS Fabien, 24 rue St Julien, pose de panneaux photovoltaïques.

Mr et Mme LEBRETON Clément, 27 rue de Rennes, division de terrain.

Mr MAILLARD Philippe et Mme NICOL Stéphanie, la ville es Ferré, pose de fenêtres.

Mr BRICHON Olivier et Mme LAMARRE Rachel, Clémiclé, création d'un atelier.

Mme COLOMBEL Odile, la ville es Bretz, changement de fenêtres et porte d'entrée.

Mr LAIZET Robert, 6 rue des écoles, changement de fenêtres.

Mme BERTHEU Michelle, 7 rue de la Hutte, clôture.

Mr et Mme LE MOAL Cyril, 14 résidence de la Vallée, extension maison.

Mr et Mme CROCHET Pascal, 15 rue de la Hutte, pose d'une fenêtre de toit.

Mr GLATIGNY François, 2 bis rue de Broons, modification façade et pose d'enseigne.

Mr et Mme SAUDRAIS Michel, 8 rue des Mottes, changement de portes fenêtres.

Mr TOUANEL Kévin, 4 rue le Hirel, modification d'ouverture.

Mme BERTHEU Michelle, 7 rue de la Hutte, construction d'un abri pour chats.

Mr et Mme FOLSCHWEILLER Jacques, Clémiclé, pose de panneaux photovoltaïques.

SDISS, 44 rue de Dinan, changement d'ouvertures.

Mr et Mme JACQUET Guy, l'Ecoublière, changement de fenêtres.

Mr DROUET Sébastien, 4 rue de la Ville Chérel, pose de fenêtres de toit.

Mr et Mme CROCHET Pascal, 15 rue de la Hutte, création d'une véranda.

Mr et Mme DULAC Régis, 17 rue du Bois, pose de barres de protection aux fenêtres.

Conseil Régional de Bretagne, lycée agricole, route de Dinan, création de deux sorties de secours.

Mr et Mme DELAUNE Serge, 12 résidence des Peupliers, véranda.

Mr et Mme OUICE Bernard, 69 rue de Dinan, clôture.

Mr et Mme BUREL David, 9 résidence des Peupliers, clôture.

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

Le 20 Janvier	Izoenn DOUCERÉ, 27 résidence des Chênes
Le 28 Janvier	Coline LEGROS, Launay Coëffel
Le 5 Février	Colyne MORIN, 17 ter rue du Hirel
Le 16 Février	Lyzia MARGELY, La Croix Rahain
Le 17 Février	Chloé LE GOFF, La Barre
Le 28 Mars	Léonie GUILLOU, 26 rue du Hirel
Le 18 Avril	Mathilde GUIGUEN, Les Landes de Caulnes
Le 30 Avril	Gabriel DUFFROS, La Houssais
Le 3 Mai	Arwen LABOUR, 32 résidence des Chênes
Le 4 Mai	Alana ROULLÉ, Le Chesnay Barbot
Le 6 Mai	Mathéo BREARD, 9 bis rue de Rennes
Le 6 Mai	Calie HANSS, 44 rue de Dinan

MARIAGES:

Le 19 Avril	David BUZARÉ, Ergué-Gabéric (29) et Audrey DENIEL, 26 lotissement des Mottes
Le 26 Avril	Fabien LEBRET et Anne GUILLOME, 2 rue de Cariou
Le 26 Avril	Pascal DUCHENNE et Céline RAT, La Ville au Vaye

DECES :

Le 17 Décembre	Jean PIEDVACHE, 88 ans, 5 rue St Maur
Le 6 Janvier	Simone FOUQUET, 84 ans, Le Pont Auger
Le 9 Janvier	Marcel ALLAIN, 93 ans, 33 lotissement des Mottes
Le 21 Janvier	Marie SICOT, 81 ans, Maison de Retraite
Le 28 Janvier	Louis PELARD, 75 ans, Le Haut Pas
Le 6 Février	Cécile MAHÉ, 78 ans, Maison de Retraite
Le 11 Février	Hélène FERRÉ, 92 ans, Maison de Retraite
Le 15 Février	Pierre ROLLAND, 77 ans, Maison de Retraite
Le 15 Février	Odette BERHAULT, 87 ans, Le Châtelet
Le 21 Mars	Anna BARBIER, 78 ans, Maison de Retraite
Le 26 Mars	Michèle GUILLOU, 55 ans, 111 rue de Dinan
Le 27 Mars	Ernest COLOMBEL, 88 ans, Maison de Retraite
Le 5 Avril	Marie BARBIER, 94 ans, Maison de Retraite
Le 16 Avril	Georges BARBÉ, 80 ans, 25 lot. des Mottes

DECES hors commune

Personnes nées à CAULNES, décédées hors commune :

3 décembre	Geneviève BESRET épouse GESRET, née en 1924
6 décembre	Jean RENAUD, né en 1947
8 Janvier	Germaine BRARD, née en 1920
28 Février	Gabrielle HEARD veuve LEGALLAIS, née en 1927
17 mars	Guy CHANTREL, né en 1924
24 avril	Françoise CANON épouse PENIEL, née en 1958

INHUMATION

Personnes domiciliées hors commune inhumées dans le cimetière :

24 Décembre	Gisèle CHEVALIER, de Saint-Malo
21 Février	Agathe THOMAS, de Lamballe
4 Mars	Gabrielle LEGALLAIS, de Plumaudan
5 Mars	Francis AUBRY, de Yvignac la Tour

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes français, filles et garçons âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire, sur présentation du livret de famille et d'une pièce d'identité.

TERRAIN DE TENNIS MUNICIPAL

La serrure du terrain de tennis a été changée. Pensez à renouveler votre carte d'abonnement. Tarif :

- L'heure : 6,20 €
- La semaine : 21,00 €
- La carte - 18 ans annuelle : 21,00 €
- La carte adulte annuelle : 42,00 €

Une caution de 15 € est demandée pour l'année.

DON DU SANG

Prochaines collectes :

- le mercredi 21 mai 2014
- le vendredi 5 septembre 2014 de 14 h 30 à 19 h à la salle des fêtes

PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

(litiges entre particuliers)

Mr Antoine VIRENQUE reçoit sur rendez vous les :

- Mercredi 21 mai à 14 h au Tribunal de Dinan
 - Lundi 2 juin à 14 h 30 à la mairie d'Evran
 - Mardi 3 Juin à 14 h au Tribunal de Dinan
- Tél. 02 96 87 16 96

PERMANENCES DU CONSEILLER GENERAL

Mr Gérard BERTRAND, conseiller Général du canton de Caulnes reçoit sur rendez-vous.

Contact : 02 96 83 94 49

CITOYENNETÉ

Samedi 1er mars, **les jeunes nés entre le 1er mars 1995 et le 22 mars 1996** étaient invités à la mairie pour recevoir leur **carte électorale**.

Ils ont participé à cette remise présidée par

- Mme Christelle OUICE-SECARDIN assistée des adjoints Henri FRERE, Pierrette LEBRETON et Germaine BIHAN.



Avec la **carte d'électeur** ils ont reçu le **livret du citoyen** qui leur explique leurs droits et devoirs envers la nation.

DÉVIATION

Dans le cadre du projet de **déviatio**n de **CAULNES** par la route départementale n° 766, le Président du Conseil général des Côtes d'Armor a ordonné par arrêté du 30 décembre 2013 une opération **d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier sur un périmètre de 593 hectares sur la commune de CAULNES** pour compenser les impacts de cette déviation sur les propriétés et les exploitations agricoles.

Les propriétaires de terrains compris dans le périmètre d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier de la commune de CAULNES sont informés qu'une consultation sur la reconnaissance, le classement et l'évaluation des propriétés aura lieu pendant un mois **du mardi 27 mai 2014 (9 heures) au lundi 30 juin 2014 (18 heures) inclus en mairie de CAULNES** où les intéressés pourront consulter le dossier déposé à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 13 h et de 13 h 30 à 18 h, le samedi de 9 h à 12 h 30.

■ Le Président de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de CAULNES se tiendra à la disposition du public pour **recevoir ses observations** en mairie de CAULNES les :

- **Mardi 27 mai 2014 de 9 h à 12 h**
- **Mercredi 18 juin 2014 de 13 h 30 à 17 h**
- **Lundi 30 juin 2014 de 13 h 30 à 18 h**

■ Le Géomètre, cabinet D2L, se tiendra à la disposition des propriétaires pour les **aider à remplir leurs bulletins individuels** en mairie de CAULNES les :

- **Mardi 27 mai 2014 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h**
- **Mercredi 18 juin 2014 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h**
- **Lundi 30 juin 2014 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h**

Les propriétaires sont invités à se munir de leurs titres de propriété.

Les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet à la mairie pendant toute la durée de la consultation ou pourront être adressées par courrier à Monsieur le Président de la Commission Communale d'Aménagement Foncier – Mairie de Caulnes – 22350 CAULNES au plus tard 8 jours après la fin de la consultation, soit le mardi 8 juillet 2014.

Toute information sur la présente consultation peut être obtenue auprès de M. Philippe ROPERS et de Mme Nadine PASCO JACOB – Conseil Général – Direction de l'Agriculture, des Espaces Ruraux et Naturels - Service Aménagement Rural et Forestier – 9 place du Général de Gaulle – CS 42371 - 22023 SAINT BRIEUC Cedex 1 (Tél : 02 96 62 46 30).

INFORMATIONS GÉNÉRALES

CARTE D'IDENTITÉ

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité **passera de 10 à 15 ans** pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) **délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.**
- Les cartes d'identité sécurisées **délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.**

Attention : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

www.interieur.gouv.fr / www.diplomatie.gouv.fr

HÉBERGEMENTS POUR LE TRO-BREIZ

Le pèlerinage TRO-BREIZ est une organisation qui propose aux marcheurs de parcourir la Bretagne par étape. Cette année l'étape Dinan-Vannes passera par Caulnes.

La 1ère étape qui partira de Dinan arrivera à Caulnes le dimanche 3 Août 2014 vers 16 h 30.

Les marcheurs (environ 1200) seront hébergés sur notre territoire en partenariat avec la Communauté de Communes. Nous sommes mobilisés pour leur apporter le meilleur accueil. Certains pèlerins souhaitent dormir à l'hôtel, en gîte, en tente ou chez l'habitant.

➤ **Si vous pouvez accueillir chez vous des pèlerins** (uniquement pour le couchage du dimanche 3 août au lundi 4 août), vous pouvez **donner vos coordonnées et le nombre de places disponibles en contactant la mairie** au 02 96 88 70 30.

Merci pour votre geste d'hospitalité.

BANQUET DES CLASSES 4

Le banquet des classes «4» se déroulera le **samedi 28 Juin 2014** à 12 h à la salle des fêtes de Caulnes.

Vous pouvez vous inscrire dès à présent auprès des responsables suivants :

- | | | |
|----------|----------------------|-------------------------------|
| ➤ 10 ans | Mme Tiphaine MEHEUST | 06 86 42 56 23 |
| ➤ 20 ans | Mr Erwan GALLAND | 02 96 83 87 98/06 18 94 04 65 |
| ➤ 30 ans | Mr Fabien CHOLET | 06 77 34 33 31 |
| | Mr Jérémy TANGUY | 06 29 49 84 78 |
| ➤ 40 ans | Mme Nelly MEHEUST | 06 20 73 49 03 |
| | Mme Tiphaine MEHEUST | 06 86 42 56 23 |
| ➤ 50 ans | Mr Patrick THOMAS | 06 74 04 10 03 |
| | Mr Daniel NICOLAS | 06 15 90 25 84 |
| ➤ 60 ans | Mr Robert GENDROT | 02 96 83 98 01 |
| | Mr Gérard MURGALE | 02 96 83 80 94 |
| ➤ 70 ans | Mr Armel GAUVAIN | 02 96 83 83 10 |
| | Mme Germaine BIHAN | 02 96 83 99 56 |
| ➤ 80 ans | Mr Francis CHOUX | 02 96 83 80 32 |
| | Mme Rose RENAULT | 02 96 83 95 66 |
| ➤ 90 ans | Mr André JASLET | 02 96 83 96 95 |

REPAS

Des 75 ans et des 76 ans

Dimanche 29 Juin 2014 à 12 h

se déroulera le repas des 75 ans et des 76 ans au restaurant Gaudrel, 40 rue de la Gare.

Les personnes nées à Caulnes en 1938 et 1939, **y ayant résidé ou nouvellement arrivées** sont amicalement invitées. Inscription au restaurant au 02 96 83 94 14.

- Prix du repas : 26 €
- Inscription avant le 15 Juin 2014.

AIDES FINANCIÈRES POUR AMÉLIORER L'HABITAT

Les Communautés de Communes du Pays de Du Guesclin et du Pays de Caulnes ont mis en place pour la **période 2014 - 2017**, une action volontaire et ambitieuse en faveur de **l'amélioration des conditions d'habitat de leur population**.

Un effort particulier est porté sur les **travaux d'économie d'énergie** pour réduire les dépenses énergétiques des propriétaires ou locataires grâce à des aides très incitatives de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et des Communautés de Communes du Pays de Du Guesclin et du Pays de Caulnes.

Les propriétaires occupants ou bailleurs d'un logement de plus de 15 ans, qui envisagent des travaux d'économie d'énergie (chauffage, isolation, menuiseries...) ou d'adaptation pour favoriser le maintien à domicile (salle de bains adaptée, rampe d'accès...) peuvent bénéficier d'un diagnostic personnalisé financé par la Communauté de Communes et d'aides financières très intéressantes : subventions de l'ANAH et de la Communauté de Communes, aide de solidarité écologique, subventions des caisses de retraite, crédit d'impôt, microcrédit...

Attention : les travaux ne doivent pas être commencés avant d'avoir obtenu l'accord écrit de subvention. Il est important que les propriétaires anticipent leurs travaux d'autant qu'ils ont 3 ans pour les terminer.

■ Renseignements au 02 96 62 87 36

Permanences le 4ème vendredi du mois, de 11 h à 12 h 30 dans les communautés de communes :

- A Caulnes, 10 rue de la Ville Chérel : les vendredis 25 juillet et 28 novembre 2014.
- A Broons, au Chalet : les vendredis 23 mai, 27 juin, 26 septembre, 24 octobre et 19 décembre 2014.

NUMÉROTATION des maisons dans les lieux-dits

Pierrette LEBRETON, André DUPAS (adjoints), Fabien RAHMI (responsable projet accessibilité et raccordement à La Poste) et Jannick BUCHON (secrétaire) se sont rendus dans les villages de Caulnes pour **recenser toutes les maisons qui ne possèdent pas de numéro sur leur boîte aux lettres**.

Mr RAHMI précise que **«l'individualisation de l'adresse garantit à tous l'égalité d'accès aux services postaux mais qu'une localisation précise est également très importante pour les secours»**. Naturellement les personnes associent leur boîte aux lettres au facteur mais les pompiers en ont besoin aussi. Une adresse mal indiquée ou trop approximative peut faire perdre de précieuses minutes sur des cas urgents.

Après cette première étape de recensement, tous les foyers concernés recevront un courrier leur indiquant leur adresse précise (numéro de maison suivi du nom du lieu-dit).

La distribution des plaques de numéro de maison se fera en deux tranches.



ANCIENNES PHOTOS

Un lot de cartes postales des **années 1900** représentant des photos du bourg de Caulnes et de ses environs est disponible à la mairie pour des **agrandissements en format 22 x 32**.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner à la mairie.



NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage et jardinage (tondeuses, engins et outillages bruyants) ne **peuvent être effectués que** :

- Les jours ouvrables :
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30
- Les samedis :
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés :
de 10 h à 12 h.

RÈGLEMENTATION DES FEUX

Le brûlage à l'air libre des **déchets verts** (issus de la tonte de pelouse, taille de haies et d'arbustes, résidus d'élagage) **est interdit en tout lieu et toute l'année**. Les déchets verts des particuliers doivent être déposés à la déchetterie pour être valorisés.

Horaire d'ouverture de la déchetterie

Lundi	8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h
Samedi	8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30

CHARDONS

La **destruction des chardons est obligatoire** afin d'en limiter la prolifération. La responsabilité de cette destruction incombe à l'exploitant ou l'utilisateur du terrain en cause.

ELAGAGE DES ARBRES à proximité des réseaux électriques

Qui est responsable ?

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage si les trois conditions suivantes sont réunies :

- La plantation de l'arbre est postérieure à la ligne électrique.
- L'arbre ne respecte pas les distances prescrites par l'arrêté interministériel du 17 mai 2001.
- Cet arbre planté en domaine privé déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique.

Dans ce cas, l'élagage des végétaux correspondants est à la charge financière du propriétaire. Il est réalisé par ses soins ou par une entreprise agréée de son choix.

ERDF - En dehors des cas ci-contre, ERDF assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire est directement informé au préalable par l'élagueur, prestataire ERDF, de son intervention.

- Si la végétation est en domaine privé, les bois coupés sont rangés et laissés à disposition du propriétaire.
- Si la végétation est en domaine public, les bois coupés sont évacués.

Cet élagage est à la charge financière d'ERDF. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

Une plaquette sur cette réglementation est disponible à la mairie.

NUISIBLES

■ Frelons, guêpes, ... qui appeler ?

Des prestataires privés sont là pour vous aider :

- BREIZH SERVICES, à Bobital : **06 87 59 22 19**
- APA, à Loudéac : **02 96 66 44 83**
- SAM PIC à Bagger Morvan : **06 80 92 52 73**

En cas de DANGER imminent (une intervention immédiate est nécessaire) les Sapeurs Pompiers peuvent intervenir. Appelez le 18 ou le 112.



■ **Le frelon asiatique** est un redoutable prédateur d'abeilles.

En cas de détection d'un frelon asiatique ou d'un nid, contacter la FECODEC, référent départemental au **02 96 01 37 90**

■ **La chenille processionnaire du pin** progresse rapidement dans les communes du département des Côtes d'Armor, et voisines. Il devient urgent de procéder à sa destruction et par conséquent de prendre des mesures pour faire face à ces problèmes de santé publique. Les poils libérés par les chenilles peuvent provoquer de l'urticaire, des allergies, des démangeaisons, des œdèmes sérieux chez l'homme mais aussi chez les animaux domestiques.

La FECODEC organise une lutte biologique contre cette chenille. Tél : **02 96 01 37 90**.

NOUVEAU

Depuis le 1er avril 2014, **Mr Julien HAOUISÉE**, a créé son entreprise de travaux publics dont le siège est au lieu-dit « La Boulliais » à Caulnes.

Son activité est dirigée vers :

- Les travaux d'assainissement non collectif.
- Les terrassements.
- L'aménagement de cours.
- Les réseaux.

Julien est disponible du lundi au samedi, aussi bien pour les particuliers que les collectivités.

Devis gratuit

■ Tél. : 06 63 11 86 20



NOUVEAU

CANAPÉ CAPERS

Mme Sarah BISHOP domiciliée au lieu-dit «La Murette» à Caulnes propose une prestation de traiteur à domicile pour les repas privés.

Si vous souhaitez un chef ou bien être livré à domicile, «Canapé Capers» peut vous fournir ce service :

- Traiteur à domicile pour les dîners, cocktails, pique-niques.
- Repas livrés à votre porte, prêts à mettre au four.
- Préparation de plats à surgeler.

Contactez Sarah pour des menus qui raviront vos papilles.

■ Tél. : 02 96 80 28 55



NOUVEAU

PIEDVACHE DÉCORATION

Depuis le 18 avril 2014, **Mr Anthony GASSINE**, gérant de l'entreprise de peinture Piedvache Décoration, a ouvert une salle d'exposition au 82 rue de Dinan à Caulnes.

Vous pouvez y découvrir :

- Un espace dédié à l'entretien de la maison, avec des produits de ménage et de l'encaustique à l'ancienne.
- Un espace réservé à la peinture, avec tout le matériel nécessaire et une machine à teinter.
- Un univers quincaillerie : pointes, vis, cordes, serrures et outillage.
- Un espace show-room expose ce que l'entreprise peut réaliser en matière de travaux de peinture, décoration, isolation et ravalement de façades.



Ouvert du lundi au samedi
De 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h
■ Téléphone : 02 22 26 10 50

NOUVEAU

CHIC & ZEN

Depuis le 29 avril 2014, **Mr François GLATIGNY**, a ouvert un salon de coiffure mixte, barbier, espace zen au 2 bis rue de Broons à Caulnes.

Mr GLATIGNY met ses 20 ans d'expérience (responsable de salon, professeur de coiffure) au service de la beauté :

- Le salon utilise des produits de haute tolérance cutanée pour un total respect du cuir chevelu.
- Dans l'espace zen, Mary HERCOUËT, esthéticienne indépendante, vous fera découvrir ses spécialités de modelage corps, soins du visage, beauté des pieds et des mains, forfaits épilation. Ses prestations sont adaptées aux femmes et aux hommes.



Ouverture :

- Le lundi de 14 h à 19 h (les semaines impaires).
- Du mardi au samedi de 9 h à 19 h en continu.
- Avec ou sans rendez-vous.
- Tarifs étudiants.

Tél : 02 56 11 96 11

NOUVEAU

LEADER INTERIM

LEADER INTERIM, installé sur la Bretagne depuis une dizaine d'années, vient d'ouvrir une nouvelle agence sur Caulnes depuis le 14 avril 2014 afin de vous accompagner dans vos recherches de missions et d'emplois (INTERIM/CDD/CDI) dans les domaines de l'industrie agroalimentaire et du BTP.



Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi - 8 h 30/12 h - 14 h/18 h

7 rue de la Gare - 22350 CAULNES

Tél. : 02 96 88 08 20

Fax : 02 96 88 08 21

Mail : caulnes@groupleader.com

Assistante de recrutement : Manuella

Notre différence : un service sur mesure et de proximité pour répondre à vos besoins

NOUVEAU

AGENCE IMMOBILIERE

Le réseau **GUY HOQUET L'IMMOBILIER** déjà présent à Dinan et Evran se développe et ouvre une nouvelle agence à Caulnes, 1 Place de la Mairie.

Alain DAUGAN, Jocelyne PALIERNE et Alexa GAILLARD vous accueilleront dans leurs nouveaux locaux à partir du 21 mai 2014.

Pour vos mises en vente vous pouvez contacter, du mardi au samedi :

- **Jocelyne PALIERNE** : 07 85 86 00 79
- **Alain DAUGAN** : 06 14 90 61 43



ECOLE MATERNELLE

A la rentrée des vacances de Printemps, **11 petits nouveaux** ont fait leur première rentrée à l'école.

Les enfants se préparent maintenant à de nouvelles sorties scolaires :

- Les classes de Sandrine et de Caroline iront passer une journée à l'aquarium de St Malo le 20 juin.
- Les classes de Pascale et de Gilles iront rendre visite aux animaux de la ferme d'antan à Plédéliac les 17 et 19 juin.

■ INSCRIPTIONS :

- Les **enfants nés en 2011** sont à inscrire dès maintenant pour la rentrée de septembre 2014.
- Se présenter à la Mairie avec les photocopies du livret de famille et des vaccinations dans le carnet de santé.
- En cas d'impossibilité, téléphone de l'école : 02 96 83 96 66.

La Directrice, Caroline PARPAIX

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

Le nouveau programme pour les **mercredis du 12 mai au 2 juillet 2014** est disponible à la mairie et sur le site internet de la commune : <http://pagesperso-orange.fr/caulnes>.

Le thème de cette période est « **la découverte des métiers d'Europe** ».

Il reste des places, pour un accueil régulier ou occasionnel. Renseignement auprès de la mairie de Caulnes

Le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs

- 36 places disponibles pour les enfants de 3 à 12 ans. Les activités se déroulent sur le site du groupe scolaire de Caulnes.
- Accueil du matin à partir de 7 h 30 jusqu'à 18 h 30.
- Activités de 9 h à 17 h.
- Tarif journalier, repas compris : 12 € par enfant du canton de Caulnes.
- L'accueil est possible également à la demi-journée (matin/après-midi). Tarif ½ journée : 9 € par enfant du canton de Caulnes.

La directrice, Aurélie GEFFRAY

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Appel à personnel

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la commune de Caulnes recherche :

- des **personnes titulaires du BAFA** pour l'animation des activités périscolaires (TAP), et
- des **personnes bénévoles désireuses de transmettre et de partager leurs connaissances avec les enfants**, et de participer après l'école à l'encadrement d'une activité dédiée aux apprentissages, pendant une période définie.

■ Contact : mairie de Caulnes au 02 96 88 70 30

MAISON DE RETRAITE



Présentation de l'Accueil de Jour

L'accueil de jour de Caulnes est ouvert depuis le 1^{er} décembre 2010. Il est situé dans une maison individuelle, 4 rue de la Cornière.

Ce service est destiné à **l'accueil des personnes âgées souffrant de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés.**

Les personnes sont accueillies à la journée, d'1 à 3 fois par semaine.

La journée est rythmée par des activités de la vie quotidienne, que la personne accueillie accomplit à domicile.

Cela participe au maintien de son autonomie. Le repas est un des temps forts de la journée : on met la table, on fait la vaisselle... L'après-midi, des ateliers qui préservent la mémoire et les repères, ou des activités diverses peuvent être proposés : gym douce, ateliers mémoire, ou tout simplement une discussion informelle autour d'un café.

Les bénéficiaires de ce service sont accompagnés par des aides-soignants et une psychologue qui intervient une journée par semaine.

La présence des personnes à l'accueil de jour permet aux aidants familiaux de «souffler», car la vie au quotidien avec une personne désorientée n'est pas toujours évidente à appréhender pour les proches.

■ Contacts : Melle **LECLERC** (Directrice), Docteur **JIQUEL** (médecin coordonnateur présent le mardi après-midi).

Le **printemps est arrivé** et on a sorti les salons de jardin et les jeux pour les enfants. Les semis poussent tranquillement en attendant d'être replantés dans les jardinières de notre potager. Nous avons profité des beaux jours pour pique-niquer à Dinard, visiter le musée de la gare de Médréac ou manger au kebab avec les **élèves du lycée agricole**. Les enfants de **l'accueil de loisirs** sont venus fabriquer des paniers pour Pâques. Les petits sont venus pour une séance de lecture. Avec nos **amis du comité d'entraide** nous avons évoqué pleins de souvenirs au musée 39-45 de Léhon, en attendant le repas champêtre de juin !



Mais, nous restons aussi à la maison pour préparer la kermesse, réaménager l'entrée et le salon des familles avec l'artiste **peintre Catz** et nous entraîner pour le challenge de bowling du 3 juin avec **Anim'Ages**.

■ Nous vous invitons à venir découvrir **l'exposition sur la mémoire** réalisée par le PASA du 26 mai au 6 juin. Entrée libre.



L'animatrice **Sophie LE PAUVRE**, et
L'animatrice-stagiaire **Cécile CHICHERIE**

Comité des Fêtes

Le comité des fêtes organise une **sortie au Puy Notre Dame/Doué la Fontaine** le 7 Juillet 2014.

Prix : 59 € par personne comprenant :

- Le transport en car (départ place de la mairie à 6 h)./Café + croissant de la pose petit déjeuner.
- Visite de caves et d'une roseraie./Déjeuner au restaurant.

■ Prochaines manifestations :

- Samedi 21 Juin : **Fête de la musique**
- Samedi 12 juillet : **Feu d'artifice au site des Tanneries**, rue Valaise
- Lundi 8 septembre : **sortie au cabaret parisien «chez Michou»**. Prix : 119 € par personne comprenant le transport et le spectacle. Départ à 14 h le 8/09, retour à 5 h le 9/09.

Les personnes intéressées par les sorties peuvent réserver leurs places auprès de Mme Paulette DUVAL (06 83 69 67 11 ou 02 96 83 96 33).

La Présidente, Paulette DUVAL



Club des aînés

Un groupe de bénévoles s'est motivé pour rouvrir les portes du Club de Rance.

- Les activités se déroulent tous les jeudis de 13 h 30 à 17 h 30, au local du club.
- Le repas champêtre aura lieu le jeudi 24 Juillet 2014. Se renseigner le jeudi au club.

FNACA

Samedi 22 mars une nombreuse assistance était réunie au monument aux morts pour la commémoration du 19 mars 1962, fin de la guerre d'Algérie.

Mr Joseph RAGOT a lu le message du ministre délégué aux anciens combattants et Mr Jean SEROT le message du comité national de la FNACA.

La médaille militaire a été remise à :

- **Alain LEGUE**
par Henri NOGUES, médaillé militaire

La médaille du titre de reconnaissance de la nation a été remise à :

- **Henri PELLAN**
par Jean-Louis CHALOIS, maire
- **Louis PERROCHON**
par Joseph RAGOT, adjoint

La médaille de porte-drapeau a été remise à ;

- André COUASNON pour 10 années de service
par Jean SEROT, président

Le Président, Jean SEROT

Les P'tits Breizh du 22

La **braderie des P'tits Breizh du 22** s'est déroulée le dimanche 6 avril 2014. Une trentaine d'exposants étaient présents dans la salle des associations et une bonne ambiance a régné toute la journée. Nous remercions tous les bénévoles, les agents communaux pour la mise en place du matériel et les exposants pour leur bonne humeur.

Les **P'tits Breizh ont déménagé**. Désormais les enfants, parents et assistantes maternelles se réunissent à la salle des associations, rue Valaise à Caulnes.



INFOS PRATIQUES

L'association est ouverte aux assistantes maternelles et parents d'enfants non scolarisés du canton de Caulnes ; la cotisation est de 15 euros/an.

■ Rendez-vous :

- tous les lundi, mardi et jeudi matin à la maison des associations, local des P'tits Breizh, de 10 h à 12 h.

La présidente, Nelly DEBUIRE

Association des Parents d'Elèves

L'association des parents d'élèves des deux écoles est heureuse de vous annoncer que la Fête des Ecoles aura lieu : le **Dimanche 22 juin à la salle Omnisports de Caulnes**.

- Le matin vous pourrez assister au spectacle des enfants de l'école élémentaire.
- Le midi il y aura un cochon grillé : pour les personnes qui désirent réserver des places et qui n'ont pas de contact avec l'école pour pouvez le faire en appelant au 07 88 09 17 67 (Maillard Karine).
- La journée se poursuivra par l'ouverture des différents stands : petits et grands trouveront de quoi s'amuser. Alors à vos agendas et réservez dès à présent votre journée !

La **vente de gâteaux «bijou»** a été un réel succès : merci à vous pour votre participation. Nous avons réalisé un bénéfice de 1057,30 € (mieux que l'année dernière alors encore bravo à vous tous).

Les heureux gagnants pour le titre de «meilleurs vendeurs» sont Martin Lucas en maternelle (bon d'achat de 20 € à Jouet Club) et Alan Bréard en élémentaire (bon d'achat de 20 € à l'espace culturel du Centre E. Leclerc de Dinan).

Nous terminerons en remerciant les membres de la troupe «**Les Loufoques**». Grâce à eux nous avons passé une agréable soirée lors de la représentation théâtrale du samedi 12 Avril.

À vos calendriers :

- Fin mai : tickets de tombola à vendre.
- Dimanche 22 juin : **fête des écoles**.

MERCI à vous.

La Présidente, Karine MAILLARD

Office Intercommunal des Sports

L'O.I.S. organise du 7 au 11 Juillet 2014 un **camp en Vendée** pour les ados de 12 à 17 ans. 12 places.

Le Président, Dominique BRIAND

Club des Cyclos

Le Club Cyclo de Caulnes poursuit ses activités. En plus de ses sorties régulières du dimanche matin, le 12 avril dernier, une **randonnée VTT sur la voie verte entre Saint Méen le Grand et Plémet** a été organisée. Après 35 km, les cyclos et leurs conjoint(e)s se sont retrouvés autour d'une bonne table à Plémet avant d'affronter les 35 km du retour vers Saint Méen.



■ Le Club Cyclo prépare maintenant sa «**matinée randos**» route et pédestre qui cette année aura lieu le **dimanche 22 juin**.

Le Président,
Christian CAJEAN

Troupe de Théâtre



Monsieur Jean-Marie BASSET, président de la troupe des Loufoques, est heureux de vous présenter les nouveaux comédiens qui ont rejoint la troupe ainsi que les membres déjà présents l'année dernière.

Absente sur la photo : Sophie PRUNIER

Nous tenons particulièrement à remercier toutes les personnes qui sont venues nous voir le samedi 12 avril pour la dernière représentation de notre spectacle «un beau salaud» de Pierre Chesnot et «quand les poules auront des dents» de Jérôme Dubois.

Merci également à Karine MAILLARD, président de l'APE, et aux membres du bureau pour leur dévouement pour le bon déroulement de cette soirée.

Les huit comédiennes et comédiens de la troupe sont heureux de vous présenter le **prochain spectacle** qu'ils préparent pour le début de l'année prochaine, dont la date et le lieu seront communiqués plus tard.

Les deux pièces que nous préparons sont les suivantes :

- « **le clan des veuves** », une comédie de Ginette Beauvois-Garcin.
- « **petits potins sur le banc** », une comédie de Christiane Jaulin et Jean-Christophe Sudre.

Deux comédies où les rires sont garantis.

Si vous aimez le théâtre et souhaitez faire partie de la troupe, vous êtes les bienvenu(e)s.

■ Contact : Jean-Marie BASSET au 06 86 52 50 09.

Le président, Jean-Marie BASSET

Association Intercommunale de Danse

Nous remercions la caisse locale du Crédit Agricole de Caulnes pour le prix remis à l'occasion des «**trophées de la vie locale**».

L'association a voulu récompenser le travail de ses adhérents(es) en leur offrant une **sortie musicale** :



Les petits se sont rendus à Rennes le 23 mars dernier pour voir le spectacle Disney Live «**Les grands contes de fées** »



Les grands sont allés à St Malo le 12 avril pour assister aux «**Ballets Jazz de Montréal**».

Notre **gala de fin d'année est fixé aux 27 et 28 Juin 2014** à la salle des fêtes de Guitté (l'amphithéâtre du lycée agricole étant en travaux à cette époque). En vue de la réforme des rythmes scolaires, le bureau de l'AID et Cécile, professeur de danse, travaillent arduement sur l'aménagement des horaires des cours de l'année prochaine.

Enfin, notre assemblée générale se tiendra en début d'année scolaire et nous comptons sur votre participation active.

La Présidente, Carine BIZETTE

Rance Football Club

D'ici fin mai la saison de football 2013/14 va toucher à sa fin. Deux dates importantes pour cette fin de saison :

- **Le jeudi 29 mai** : le PYC Caulnais organise son **tournoi de foot (jeunes)** à partir de 9 h au terrain de Caulnes.
- **Le vendredi 13 juin 2014** : salle des associations de Caulnes, **assemblée générale** du Rance Football Club à 18 h 30 suivie d'un buffet campagnard.

Venez nous encourager lors de ces événements.

Nous profitons aussi de cet article pour vous informer que nous recrutons pour la saison prochaine dans toutes les catégories.

■ Renseignements : 06.62.68.06.41

Le Président, Sébastien MAILLARD

Gas de la Rance

Notre association prépare la prochaine **kermesse paroissiale qui aura lieu le dimanche 15 Juin**.

Des groupes de bénévoles dans les différents relais de la paroisse s'activent à construire des chars et à coller des papillotes. Cette année le **thème des instruments de musique** a été retenu.

- 10 h 30 : une messe des familles en plein air sur le terrain du lavoir, suivie d'un repas à la salle des fêtes.

- Vers 14 h place au défilé de chars et de groupes musicaux (fanfares, bagad, groupe d'animation).

Le départ se fera à la maison de retraite où les résidents se mobilisent chaque année en réalisant des travaux manuels, puis le défilé sillonnera les rues de la commune pour se rendre sur le terrain de la kermesse où animations musicales, jeux, et différents stands attendent les visiteurs

■ **Les enfants sont invités à prendre une part plus grande dans l'animation de la kermesse** et notamment dans le défilé. Afin d'en parler et de s'organiser, une réunion conviviale des enfants et de leurs parents est prévue le samedi 24 mai à 15 h au patronage.

■ Tous ceux et celles qui veulent s'investir pour la réussite de la fête peuvent contacter les responsables : (Le président Michel LEVACHER à Guitté ou les membres du bureau de l'association sur Caulnes (Daniel ADAM, Raymond BERTRAND, Armelle FRERE, Marie-Paule GUILLEMOT, Gérard MURGALÉ). Une réunion de préparation est programmée le lundi 26 mai à 20 h 30 au patronage.

Le Président, Michel LEVACHER

Atelier modelage

Adhérent depuis octobre à l'atelier modelage arts plastiques, j'ai découvert une **activité passionnante** à laquelle je consacre beaucoup de temps en plus des séances du mardi après-midi.

Cette activité, dont la technique remonte à la nuit des temps, utilisée par toutes les civilisations les plus anciennes, permet de **donner libre cours à son sens artistique et son habileté manuelle** pour créer toutes sortes d'objets de décoration ou utilitaires. Le bonheur de voir une pièce se façonner à partir d'un bloc d'argile, de la modifier, de la peaufiner et de la contempler une fois finie est sans conteste une belle récompense.

Si vous avez quelques heures de libre et que vous aussi vous avez quelquefois rêvé de vous prendre pour un artiste : n'hésitez plus, venez nous rejoindre, vous ne le regretterez pas.

Ci dessous quelques réalisations dont je suis fier



■ **Pour rappel :** L'atelier est ouvert le mardi après midi de 14 h à 17 h pour les adultes et le vendredi de 17 h 15 à 19 h pour les adolescents et les adultes.

Alain FLAURIMONT

MOMEND'TEMPS

Association basée sur l'artisanat, l'art, le social et l'écologie



Bonjour à toutes et à tous !

Vous êtes curieux ? Vous voulez échanger ?

Vous voulez débattre ?

Vous amuser ?

Vous voulez découvrir de nouvelles choses ?

BREF, passer un bon dimanche ?

Cette journée est faite pour vous !

Venez découvrir un **marché unique en son genre composé d'amateurs et de professionnels** tous présents pour éveiller votre curiosité et vous présenter leurs passions aussi bien manuelles que gustatives (des produits locaux seront de la partie).

Si ce qui vous intéresse c'est plutôt **l'échange de pensées**, il vous est possible de venir débattre, discuter sur divers sujets autour de jeux multiples.

Vous pouvez également venir **déguster nos petits plats cuisinés** avec amour à base de produits de saison et locaux.

Nous vous invitons à venir découvrir nos différents pôles le **dimanche 6 Juillet 2014** au lieu-dit «**La Vieuville**» à **Caulnes**.

L'entrée est gratuite et la journée se déroulera sur le thème du petit poucet.

Ouverture à partir de 10 heures

Pour l'équipe MOMEND'TEMPS, Noémie DUVAL

Cérémonie de la FNACA

Samedi 22 mars 2014 - Remise de décorations

La médaille militaire a été remise à Alain LÈGUE.

La médaille du titre de reconnaissance de la nation a été remise à Henri PELLAN et Louis PERROCHON et la médaille pour 10 ans de service de porte-drapeau à André COUASNON.

Entourés des porte-drapeaux : Serge LUCAS, Michel FUBERT, René GUÉRIN, René RAFFRAY.

et de M. Jean-Louis CHALOIS, Maire ; M. Joseph RAGOT, Adjoint ; M. Jean SEROT, Président de la FNACA ; M. Henri NOGUES, médaillé militaire.



FÊTE des 100 ans de M^{me} Yvonne SAILLARD née NOGUES



Née le 14 Avril 1914
Doyenne
de la Commune

Jeudi 17 avril 2014,
une cérémonie a été
organisée à l'E.H.P.A.D.
de Caulnes pour fêter
les 100 ans
de M^{me} Yvonne SAILLARD,
accompagnée
de ses enfants.
En présence
de M^{me} Michèle
LECLERC, directrice
de l'établissement,
de M. Jean-Louis
CHALOIS, maire de la
commune et les
délégués du C.C.A.S.

Fête de la musique

Samedi 21 Juin 2014 à 20 h - Salle des fêtes de Caulnes

Parce que la musique embellit la vie, venez nous rejoindre pour cette soirée !

Vous êtes musicien, chanteur, n'hésitez pas à prendre contact avec le Comité des Fêtes ou la mairie de Caulnes

Do-Ré-Mi-Fa-Sol à vous tous !

Calendrier des fêtes

MAI		
Jeudi 29	Tournoi de foot - Groupement des jeunes PYC	Terrain des sports
JUIN		
Ven. 13	Assemblée générale Rance Foot	Maison des associations
Dim. 15	Kermesse Les Gas de la Rance	Terrain du lavoir
Sam. 21	Fête de la musique	Salle des fêtes
Dim. 22	Rando Cyclo, VTT et pédestre - Club des cyclos	Maison des associations
Dim. 22	Fêtes des Ecoles - Amicale des Parents d'Elèves	Salle omnisports
Ven. 27 - Sam. 28	Gala de danses - Association A.I.D.	Salle des fêtes de Guitté
Sam. 28	Repas des classes 4	Salle des fêtes
JUILLET		
Sam. 12	Feu d'artifice - Comité des fêtes	Site des tanneries, rue Valaise
Dim. 13	Bal des Pompiers	Maison des associations
Dim. 13	Course de relais Le Petit Poucet	Départ PLOUASNE
Jeu. 24	Repas champêtre - club des aînés	Local du club
AOÛT		
Dim. 3	Passage du Tro Breizh	
Jeu. 28	Couscous - FNACA	Maison des associations
Dim. 31	Stock Car - Caulnes Sports Evènements	Zone des Gantelets
SEPTEMBRE		
Sam. 6	Jarret frites - Amicale des Pompiers	Salle des fêtes
Dim. 14	Thé dansant - Comité des fêtes	Salle des fêtes
Dim. 21	Vide grenier - Les amis du marque page	Centre bourg
Sam. 27	Choucroute de la mer - Association des pêcheurs	Salle des fêtes

Le prochain bulletin municipal sera édité pour Octobre.
Le dépôt des articles à insérer dans ce bulletin est à faire pour le 10 septembre, au plus tard.